



LANCEMENT APPEL A PROJETS « REINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE » POUR LA REHABILITATION DU SITE GEGE A MONTBRISON (42)

Contexte : GéGé, une entreprise montbrisonnaise devenue leader du marché du jeu et du jouet pendant les Trente Glorieuses

L'entreprise GéGé, du nom de son fondateur en 1933 Germain Giroud, est l'histoire d'une famille montbrisonnaise qui bâtit l'un des anciens fleurons industriels français avec la confection de poupées et de jouets. GéGé a marqué durablement l'histoire de l'industrie du jouet, en témoigne la célèbre poupée « Caroline », succès commercial et populaire, vendue à plus de 1 800 000 exemplaires dans le monde entier au cours des Trente Glorieuses.

La principale usine et le siège de la société furent implantés en 1947 à Moingt (ancienne commune aujourd'hui fusionnée avec la ville de Montbrison), employant jusqu'à 1 000 personnes à l'apogée de l'entreprise.

Ne pouvant plus faire face à la concurrence, l'entreprise dépose le bilan en décembre 1977, alors qu'elle compte encore plus de 400 salariés. La société cessera définitivement son activité en 1979. Le bâtiment est acquis par la Mairie de Montbrison en 1991.

Le site GéGé reste aujourd'hui un lieu emblématique, synonyme d'attachement pour les habitants de la plaine du Forez et les anciens salariés.

Un appel à projets national pour revitaliser la friche GéGé

Montbrison a été sélectionnée parmi les 222 villes labellisées Action Cœur de Ville pour une expérimentation intitulée "Réinventons nos cœurs de ville" au titre de la reconversion de la friche GéGé. Cette démarche nationale, menée par l'Etat dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, vise à encourager l'investissement dans les villes moyennes. Il s'agit d'une formidable opportunité pour Montbrison, celle de donner une nouvelle vie à ce site d'1,5 ha, inoccupé depuis 40 ans.

L'ambition fixée par la Ville consiste en la réhabilitation des anciennes usines GéGé, grâce à un projet qualitatif et intergénérationnel à vocation d'habitat, de logements à destination des séniors en autonomie et de services de proximité adaptés aux besoins du territoire.

La Ville de Montbrison, aux côtés de l'Etat, de Loire Forez Agglomération et des partenaires, lance maintenant un appel à projets auprès de groupements d'opérateurs pour concevoir et porter le projet de revitalisation de la friche GéGé. Ces groupements seront constitués d'investisseurs, de promoteurs, d'architectes, d'architectes du patrimoine, de paysagistes, de programmistes et de bureaux d'études techniques. Le lauréat de cette consultation se verra vendre le site GéGé pour ensuite réaliser le projet de réhabilitation qu'il aura imaginé selon les orientations définies par la Ville et ses partenaires.

Cet appel à projets aura lieu en deux temps. Jusqu'en fin d'année 2019, les groupements seront invités à se constituer et à déposer un dossier de manifestation d'intérêt. A l'issue de

cette première phase, 3 groupements finalistes seront sélectionnés et travailleront jusqu'en juin 2020 sur la conception d'un projet de reconversion du site.

Les 2 groupements finalistes non retenus à l'issue de la phase 2 seront indemnisés à hauteur de 45 000 € chacun par la Ville, subventionnée à cet effet en partie par l'Etat (30 000 €).

Calendrier prévisionnel de la démarche

- Phase 1 - Manifestation d'intérêt des opérateurs : juillet 2019 - 8 novembre 2019
 - Visites de site : 24 juillet, 10 et 12 septembre (sur inscription)
 - **Remise des manifestations d'intérêt : vendredi 8 novembre 2019**
- Jury de sélection des manifestations d'intérêt : décembre 2019
- Phase 2 - Projets des 3 équipes finalistes : janvier 2020 - juin 2020
 - Réunions d'échange Ville et partenaires / équipes finalistes : février à avril
 - Audition des équipes finalistes : mi-mai
 - **Remise des projets finaux : juin 2020**
- Jury de sélection de l'équipe lauréate : juillet 2020

Les principaux critères de sélection (en phase 2)

- Capacité de la programmation et du calendrier proposés à répondre aux orientations fixées et cohérence avec la démarche Action Cœur de Ville Montbrison
- Qualités urbaines et architecturales, insertion urbaine et caractère innovant du projet (valorisation de la dimension historique du site, caractère intergénérationnel du projet...)
- Qualités et ambitions environnementales (certifications recherchées - exemples : « NF HQE » pour une approche en faveur de l'environnement, de la qualité de vie et la performance économique ; « Biosourcé » pour des matériaux d'origine biologique)
- Crédibilité du montage juridico-financier
- Prix d'acquisition du bien
- Dimension participative et/ou citoyenne

Le jury de sélection

Le jury est constitué de la Ville de Montbrison, de l'Etat, de Loire Forez Agglomération, ainsi que différents partenaires de la démarche Action Cœur de Ville :

- Président du jury, M. le Maire de Montbrison
- Un représentant des instances nationales pour le label Réinventons nos Cœurs de Ville
- Le Référent local Action Cœur de Ville de l'Etat : M. le Sous-Préfet de Montbrison
- M. le Président de Loire Forez Agglomération
- Un représentant d'Action Logement
- Un élu de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Deux représentants du monde de la conception

Information et inscription pour les visites de site

Dates et horaires des visites de site :

- Mercredi 24 juillet à 14h
- Mardi 10 septembre à 10h
- Jeudi 12 septembre à 14h

Contact :

Kévin Brun, Directeur de projet Action Cœur de Ville Montbrison

06 86 24 24 11

kbrun@ville-montbrison.fr

<https://www.ville-montbrison.fr/>